

L'EXPRESSO DU DÉVELOPPEMENT



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
OFFICIEL



Octobre 2008

Labels 2009 : c'est reparti

Les écrans de saisie des bilans d'activité et des demandes de labels sont ouverts depuis le 6 octobre à l'adresse <http://labels.ffvoile.net>. Les clubs ont donc un délai d'environ 1 mois pour saisir leur demande de label.

Le cahier pratique qui aide dans les différentes démarches de saisies a été envoyé le 30 septembre par mail dans les clubs, les CDV et les ligues.

Rappel de l'échéancier pour cette année:

§ **Saisie des bilans d'activité et des demandes de labels par les clubs** : 6 octobre au 3 novembre 2008

§ **Saisie des avis par les CDV et les ligues** : 6 novembre au 1^{er} décembre 2008

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est nécessaire que **tous les clubs**, même ceux ne demandant pas de label, remplissent leur bilan d'activité. Ces données nous sont essentielles pour communiquer sur notre réseau notamment à travers les chiffres clés de la voile mais ils nous servent aussi pour orienter les actions de partenariats au bénéfice des clubs. **Les écrans de bilan d'activité sont ouverts toute l'année.**



Labels 2009 et partenariat national

Compte tenu des contraintes de **non coexistence de marque** pouvant exister entre un partenaire officiel de la FFVoile et des partenariats de clubs, le règlement des labels a été révisé par le CA de la FFVoile en juin. La décision vise à limiter le changement de partenaire d'une année sur l'autre pour un même club et donc les risques de coexistence de marques entre partenariats de même domaine sur le terrain (anciennes voiles siglées, pavillons, affiches...). L'article 7 du règlement général des labels (retrait et sanction) prévoit donc maintenant que « la FFVoile peut exceptionnellement suspendre le label d'un club, si postérieurement à la signature d'un contrat de partenariat national au bénéfice du réseau labellisé, le club signe un contrat de partenariat local incompatible avec les contraintes de ce partenariat national ».

Ainsi, **il est tenu compte de l'existant** mais il ne sera plus possible pour un club de changer d'une année sur l'autre ses partenaires sans risque de suspension de label. Cette décision permet de se prémunir des problèmes d'affichage sur le terrain tout en respectant la liberté de chaque club de signer un contrat de partenariat autre que le partenaire national du réseau. Elle garantit aussi à l'ensemble du réseau des EFV le soutien d'un partenaire officiel national à qui nous devons donner un affichage clair sur le terrain. Cette solidarité du réseau des clubs labellisés autour d'un partenaire national doit aider au développement et à la promotion du label fédéral.

Labels Compétition : ce qui change pour 2009

Pour les labels 2009, et dans les bilans d'activités 2008, le nombre de coureurs classés indiqués dans la fiche bilan du club (du CDV ou de la ligue) sera automatisé à partir des résultats transmis à la fédération.

Cette année, les CDV et ligues pourront actualiser ces données dans les écrans de saisies des avis (comme les années antérieures) dans le cas où tous les résultats n'auraient pas été transmis à la FFVoile mais à terme l'automatisation totale sera la règle pour simplifier le travail des CDV et ligues (ne pas redonner à la FFVoile des informations dont elle dispose déjà).

Guide du jeune régatier

Réalisé par la fédération dans le cadre de notre plan de relance des Ecoles de Sport, ce document est réservé aux clubs ayant un label Ecole de Sport. Il doit les aider à fidéliser les jeunes accueillis tout au long de l'année et qui participent aux compétitions en voile.

Il est proposé gratuitement mais sur commande aux clubs labellisés qui en font la demande (frais de port en sus suivant les quantités commandées).

La dotation tient compte des licences jeunes délivrées par le club en 2007 et du label Ecole de Sport.

Ce guide est destiné aux licenciés jeunes, inscrits en Ecole de Sport et nécessite l'accompagnement d'un entraîneur. Il doit servir de référence pour le jeune régatier et l'accompagner dans sa progression.
Commande : developpement@ffv.fr



Dossards FFVoile

Cette opération de dotation est également prévue dans le cadre de notre plan de relance des Ecoles de Sport et cherche à redynamiser et faciliter l'organisation des régates de premier niveau (flottes collectives fournies par le club organisateur...). Nous avons donc retenu de doter en priorité les clubs impliqués dans ce domaine, c'est-à-dire les clubs ayant un **label Ecole de Sport 2008** et organisant des **régates de grade 5**. Les dossards sont proposés en 7 couleurs et par série numérotée de 1 à 100. Les stocks étant limités, et suivant l'organisation retenue dans les régions, les dossards sont disponibles soit au niveau des clubs, soit au niveau CDV voir au niveau ligue dans le cadre d'une coordination régionale. La dotation se fait sur commande (frais de port en sus suivant les quantités commandées) après étude de votre demande par le département développement.

Commande : developpement@ffv.fr



Appel à projet Voile et cohésion sociale

Lancé depuis le 3 octobre dernier, l'appel à projet voile et cohésion sociale s'adresse à tous les clubs, CDV et ligues qui ont mené en 2008 un projet en faveur des personnes en difficulté sociale. Les trois meilleurs projets seront récompensés par un Top Club FFVoile et tous les participants recevront un ensemble de documents liés au montage de projet socio-éducatif par le sport et notamment le guide réalisé par les fédérations nautiques dans le cadre du groupe de travail interfédéral.

Date limite d'envoi des dossiers : **10 novembre 2008**

Loisirs nautiques et écologie

L'Association De Navigatio, la Fondation Nicolas Hulot et l'Agence des aires marines protégées ont lancé le réseau EcoNav, pour sensibiliser davantage les professionnels et le grand public (la France compte près de 9 millions d'adeptes aux loisirs nautiques) à une navigation plus écologique, pour limiter l'impact des activités marines sur l'environnement. Une exposition pédagogique, disponible en téléchargement, présente les impacts sur le milieu marin d'un bateau de plaisance de sa conception à sa fin de vie et met en avant les solutions alternatives existantes. Contact : www.econav.org

Nouveauté

Parution du livret de formation et de certification pour le certificat d'Assistant Moniteur de Voile.

Contact : Mission formation : formation@ffv.fr

